



Végétation aquatique

INCIDENCES POSSIBLES ET RISQUE ATTENDU	EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES
• Introduction d'espèces végétales présentant un risque de prolifération (Ludwigia, Myriophylle du Brésil, ...) • Augmentation temporaire de la densité algale (cladophora.sp, spirogyra.sp, ...) avec diminution des abondances des autres végétaux tels que les macrophytes	• Gestion régulière du plan d'eau afin de limiter l'implantation d'espèces indésirables (Ludwigia, Myriophylle du Brésil, ...) : faucardage, mise en assecs

Invertébrés

INCIDENCES POSSIBLES ET RISQUE ATTENDU	EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES
• Impact temporaire (baisse de la diversité) sur les peuplements selon la persistance du colmatage	
• Disparition localisée d'espèces à exigences particulières telles que les écrevisses (APP, ...) • Risques d'introduction d'espèces invasives susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (Ecrevisses exotiques)	• Voir les prescriptions d'éradication

Ichtyofaune

INCIDENCES POSSIBLES ET RISQUE ATTENDU	EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES
• Introduction accidentelle d'espèces indésirables lors de la vidange (Poisson inféodé à la zone cyprinicole vers la zone salmonicole, espèces exotiques nuisibles telles que le poisson chat, la perche soleil) • Introduction accidentelles de prédateurs (brochet en cours d'eau première catégorie) • Risques sanitaires liés aux espèces introduites pouvant être vecteurs d'agents pathogènes pour les espèces indigènes. • Mortalité par colmatage des branchies par les MES provoquant l'asphyxie des poissons (très problématique au regard des stades embryo-larvaire), phénomène d'abrasion, stress • Déséquilibre structural des peuplements piscicoles • Disparition des juvéniles • Disparition d'espèces piscicoles	• Si le peuplement du plan d'eau est jugé non conforme par rapport au peuplement du milieu récepteur, privilégier l'aménagement d'une pêcherie limitant le passage vers l'aval • Si le peuplement du plan d'eau est similaire au peuplement du milieu récepteur, et si les risques de mortalité sont élevés aménager une pêcherie à l'aval du barrage sinon aménager des modalités de passages du poisson vers l'aval • En cas de sauvetage du peuplement piscicole par pêche électrique dans des conditions particulières de portions de cours d'eau vouées à être aménagées dans le cadre de la vidange et sur de faibles distances : 1. Contrôle sanitaire 2. Indication de la destination des poissons • Aménagement d'un lit filtrant de graviers afin de limiter le départ de poissons indésirables • Oxygénation des eaux de la retenue

Pertes de fonctionnalités au regard des exigences des espèces présentes

INCIDENCES POSSIBLES ET RISQUE ATTENDU	EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES
• Colmatage des frayères et des habitats par les MES • Diminution du taux de survie des œufs avec une influence négative sur leur temps d'incubation • Fermeture du substrat (limitation des écoulements et échanges dans la zone hyporhéique) • Suppression du biofilm par abrasion dans des contextes montagnards ou pentus	• Choix des périodes de vidanges en dehors des périodes de forte sensibilité (période d'étiage et période de reproduction des espèces sensibles, période de pompage, ...)

Autres espèces à enjeux inféodées au milieu aquatique

INCIDENCES POSSIBLES ET RISQUE ATTENDU	EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES
• Disparition/Destruction d'espèces inféodées au milieu aquatique et faisant l'objet d'une protection • Destruction d'habitats à fort enjeux écologiques	• Pas de mesures correctives (cf. mesures compensatoires)